



PRIX DE L'ABONNEMENT.
Par trimestre,
Francs 11, pris au bureau.
Francs 13, franco à la poste

LE POLITIQUE.

Les abonnements commencent à toutes les époques.
Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis.

SOMMAIRE. — Fin du rapport du *Journal des Débats* sur la campagne contre Abd-el-Kader. Retour à Mostaganem. — Rapport du maréchal Clausel. — Travaux du sénat belge. — Adoption de la loi relative aux céréales en Hollande. — Nouvelles et faits divers.

FRANCE.

CAMPAGNE D'ALGER.

Paris le 24 décembre. — Voici la suite du rapport donné par le *Journal des Débats*, qui contient le récit des faits arrivés depuis l'entrée des français à Mascara, jusqu'à leur retour à Mostaganem:

Le 7 décembre, le maréchal Clausel a fait fouiller la ville. On a découvert d'énormes magasins de blé, d'orge, de paille, de mauvais biscuits, un amas considérable de soufre et plusieurs dépôts de salpêtre, l'obusier perdu à la Macta, quelques débris de caissons et de prolonges, tombés au pouvoir d'Abdel-Kader lors de cette expédition, ont été retrouvés, et on a encloué quelques vieilles pièces espagnoles.

Le 8 décembre, le bey Ibrahim ayant paru très peu disposé à rester à Mascara à cause de l'impossibilité d'entretenir d'un point si éloigné, des rapports avec les établissements français, et de s'appuyer sur une force respectable, M. le maréchal Clausel résolut de brûler la ville. Les juifs demandaient à grands cris à être emmenés avec l'armée française. Rien ne s'opposait donc à l'exécution de ce projet, qu'une politique rigoureuse commandait. On commença par démanteler les forêts; on abattit les murailles; on fit des amas de combustibles dans les édifices publics et dans les maisons particulières, et tout se prépara pour le départ du lendemain et pour le vaste incendie qui devait, au moment où les dernières troupes quitteraient la ville; consumer la ruine de Mascara.

Le 9, dès le matin, les troupes commencèrent le mouvement. Ibrahim ouvrait la marche; marchaient ensuite 7 ou 800 juifs de tout âge et de tout sexe; ces malheureux qui abandonnaient pour toujours la ville où ils avaient long-temps vécu, où la plupart étaient nés, ne furent pas tous prêts à l'heure militaire, et retardèrent pendant quelques heures le départ de l'arrière-garde. Cependant, à neuf heures, tout fut en route.

Le général Oudinot, qui avait voulu remonter à cheval, conduisait la tête de colonne et commandait deux brigades; le général Marbot marchait le dernier.

Arrivée sur le haut de la montagne au bas de laquelle était située Mascara, l'armée put voir une dernière fois les flammes qui dévoraient cette malheureuse ville, qu'avaient abandonnée presque tous ses défenseurs, ses habitants, et ceux qui venaient d'en faire la conquête.

À deux ou trois lieues de là, quelques Arabes échappés à la déroute de l'Habra se mirent à tirer sur l'arrière-garde, attirés par l'appât du butin, et par l'espoir mieux fondé de ramasser quelque pauvre juif. On eût dit même qu'ils y allaient avec un redoublement de zèle; mais le brave commandant des zouaves, M. Lamoricière, leur tendit une bonne embuscade, en tua plusieurs à bout portant, et débarrassa pour quelque temps l'arrière-garde de ces tirailleurs dangereux. L'armée ne fit guère plus de quatre lieues ce jour-là; le temps était affreux; l'état-major général passa la nuit dans une mosquée à *El Borg*; une petite partie de la brigade Perregaux put s'abriter dans des huttes de paille; le reste de la division bivouaqua sous la pluie, et presque sans feu, car on ne trouvait d'autres arbres que des figuiers, et ce bois ne brûle que très-difficilement.

Le 10 décembre, le maréchal était décidé à ne pas rester plus long-temps séparé de ses bagages et du reste de ses troupes. Il lui fallait donc faire dans cette journée tout le chemin que l'armée avait mis un jour et demi à parcourir précédemment. La brigade Perregaux marchait en tête; elle se mit en mouvement avec facilité. Le général Marbot, suivant sa coutume, était prêt de bonne heure, et devait former l'arrière-garde comme la veille; les auxiliaires ne demandaient aussi qu'à marcher; mais cette pauvre population juive ne pouvait plus bouger. Que faire alors contre des vieillards, contre de malheureuses femmes, contre des enfants raidis par le froid? C'était un triste spectacle et un immense embarras. Le mouvement de la colonne se trouva forcément suspendu, et il fallut aviser aux moyens de faire avancer ces malheureux; car pouvait-on les abandonner dans ce désert, si près de leurs maisons brûlées, si loin de l'établissement français, au milieu des Arabes qu'on apercevait encore rôdant autour de l'armée et convoitant cette proie? Mais nos soldats eurent bientôt pris leur parti. Les cavaliers établirent des femmes et des enfants sur leurs chevaux; les fantassins eux-mêmes, quoique harassés de fatigue, placèrent quelques-uns des plus invalides sur leurs sacs, et la colonne se remit en mouvement non sans peine. Au bout de quelques heures, et tandis que toute cette foule de malheureux cheminait péniblement sur les cimes des plus hautes montagnes, tandis que nos soldats, piétons et chevaux, gravissaient avec des efforts inouïs leurs pentes glissantes et leurs ravins défoncés, tout-à-coup l'armée fut assaillie par une pluie violente, mêlée de grêlons, et elle se trouva enveloppée dans des brouillards si épais qu'on ne se voyait plus à dix pas, et que les tambours furent obligés de battre la marche pour empêcher les colonnes de s'égarer. Ce fut un moment cruel; mais jamais peut-être, dans tout le cours de la campagne, le moral de l'armée ne parut meilleur. Le maréchal était admirable par son impassibilité et par le dédain qu'il montrait pour des circonstances qu'on pouvait, sans faiblesse, considérer comme menaçantes. Le prince royal, plus jeune, moins éprouvé par les rigueurs de la guerre, se montrait aussi plus sensible aux maux qui l'entouraient. Son exemple encourageait ceux dont le moral avait besoin d'être soutenu; sa bourse était toujours ouverte pour récompenser les bonnes actions et pour aider les malheureux. Chaque officier était

à son poste et faisait son devoir; nos soldats, glissant dans la boue, pliant sous le faix, baissant la tête sous les torrents de pluie qui tombaient, se montraient encore gais, braves et compatissants. Enfin, après bien des peines et quelques mouvements militaires fort habilement combinés dans les défilés de Ouled Sidi-Ibrahim, on toucha au but que le maréchal avait voulu atteindre, la jonction des deux corps d'armée; et tout le monde reprit les positions précédemment occupées, le 4 décembre, aux marabouts de Sidi-Ibrahim, après avoir fait, par un temps épouvantable et des chemins affreux, une route de sept grandes lieues.

Le 11, l'armée quitta son bivouac. Les Arabes n'inquiétèrent que faiblement notre marche.

Le lendemain, 12 décembre, on envoya les transports prendre l'orge et la paille dans les silos, que la cavalerie avait déjà exploités la veille; puis nos soldats y mirent le feu pour punir les Arabes d'avoir tiré sur eux. Lorsque le convoi des fourrages arriva, toute l'armée se remit en mouvement et marcha sur Mostaganem. A quelques lieues de cette ville, pendant une halte de la colonne, M. le duc d'Orléans et quelques officiers de l'état-major s'étant écartés à quelque distance, du côté d'une ferme où ils voulaient se rafraîchir, les chevaux furent débridés. Cependant le prince royal était resté à cheval. Tout-à-coup on entendit une fusillade; des Arabes approchaient; l'armée était loin, et M. le duc d'Orléans pouvait courir un grand danger. Tout se disposa autour de la ferme pour une défense énergique. Par bonheur, un détachement des zouaves, qui avaient suivi de loin, et à pied, le mouvement du prince royal, voyant le danger où il se trouvait, accoururent à toutes jambes, et réussirent, avec le prince et ses officiers à chasser les Arabes. S. A. R. rejoignit la colonne de marche. Et enfin l'armée arriva tout entière, et en bon ordre, à Mostaganem. Il était trois heures de l'après-midi.

Ainsi se termina l'expédition de Mascara. Commencée le 26 novembre, terminée le 12 décembre, elle avait duré seize jours, pendant lesquels l'armée française avait eu deux combats et plusieurs engagements sérieux à livrer, et une retraite difficile à opérer; pendant lesquels elle avait fait cinquante lieues presque constamment exposée au feu des Arabes; elle avait gravi de hautes montagnes, supporté de rudes fatigues, et souffert des privations cruelles que toute la prévoyance de son habile chef n'avait pu prévenir. Cette campagne si courte n'en est donc pas moins très-honorable pour ceux qui l'ont faite; elle a été pour nos soldats un utile apprentissage de la grande guerre; pour nos jeunes officiers une de ces leçons vivantes dont, par bonheur, notre époque n'est pas prodigue; pour de vieux généraux, pour un illustre maréchal, pour un jeune prince, une occasion de plus de témoigner leur dévouement à la sainte cause de l'honneur national. Car l'honneur de nos armes, il faut le dire, exigeait qu'on entreprît l'expédition de Mascara; et quand, le 29 novembre, tandis que notre armée défilait en silence sous les vieux arbres de la forêt de Muley-Ismaël, où le frère du général Oudinot fut frappé à mort, le maréchal fit battre aux champs en l'honneur des victimes du 26 juin; le recueillage de nos soldats, leur tristesse, et l'enthousiasme qui accueillit ensuite la courte et énergique allocution du brave général prouvèrent assez qu'ils avaient compris quel but il fallait atteindre, pour quelle cause il fallait braver de nouveaux dangers.

Le *Moniteur* contient le rapport de M. le maréchal Clausel sur son expédition contre Mascara; ce rapport est fort étendu. Il s'accorde avec la narration que nous avons publiée d'après le *Journal des Débats*. Voici pourtant des extraits de ce rapport officiel qui éclaircissent quelques faits très-curieux et très-importants, ou font connaître des détails dont les *Débats* n'avaient point parlé:

Le 1^{er} décembre, à une heure après midi, M. le maréchal Clausel sortit du camp, emmenant avec lui le bataillon d'Afrique, un bataillon du 17^e léger, un du 2^e de la même arme, les zouaves, les Arabes d'Ibrahim, le 2^e régiment de chasseurs à cheval, et la batterie de campagne. Nos troupes auxiliaires se portèrent en avant avec beaucoup d'ardeur, soutenues par le 2^e de chasseurs, les zouaves du commandant Lamoricière, et deux pièces de canon; elles chargèrent avec vigueur les Arabes réunis au nombre de 15 à 1800 hommes, après d'un marabout, en avant de leur position. Ce poste fut enlevé avec la rapidité de l'éclair; et nos troupes, s'abandonnant à leur ardeur habituelle, pénétrèrent assez promptement dans le camp ennemi, pour s'emparer d'une partie de ses tentes, que les Arabes essayèrent vainement d'enlever et de transporter dans la montagne. C'est alors, comme l'avait présumé M. le maréchal Clausel, que les cavaliers et l'infanterie qu'Abd-el-Kader tenait renfermés dans une gorge profonde, accoururent au secours des fuyards, et vinrent prendre successivement part au combat, qui se prolongea long-temps au pied de l'Atlas entre nos tirailleurs, soutenus par l'artillerie, et environ 6000 cavaliers arabes, au

milieu desquels combattaient des fantassins, dont il était difficile d'apprécier le nombre.

Pendant ce combat, qui dura près de cinq heures, les Arabes montrèrent de la vigueur et de l'obstination. Plusieurs fois ils tinrent ferme devant le canon, et s'en approchèrent assez pour permettre à nos canonniers de tirer à mitraille; notre feu de mousqueterie, bien supérieur à celui de l'ennemi, lui fit éprouver une grande perte, tandis que de l'autre côté, nous n'eûmes que peu d'hommes tués et 43 blessés. L'armée eut toutefois à regretter un brave officier, le sous-lieutenant d'Arnaud, qui servait près de M. le maréchal Clausel comme officier d'ordonnance; il fut tué dans un moment où le mouvement de retraite était commencé, il persista à porter en avant un peloton de chasseurs, dans le but de sauver un officier que l'on disait tombé au pouvoir de l'ennemi. M. le duc d'Orléans, qui plusieurs fois donna, pendant le combat, l'exemple du courage et du sang-froid, parut très-satisfait des troupes, dont une partie combattait les Arabes pour la première fois.

L'effet moral produit par ce premier succès sur les troupes d'Abd-el-Kader, détermina M. le maréchal Clausel à quitter la position qu'il avait fortifiée. Il avait reconnu que les Arabes se réunissaient en grand nombre en avant de son camp, et qu'ils s'établissaient en force aux bords de la gorge par laquelle on prend la route directe de Mascara. Il vit une pareille disposition avec d'autant plus de plaisir, qu'il avait renoncé à prendre cette direction, préférant parcourir une route plus longue, dans le double but d'emmener toute son armée à Mascara, et d'éviter d'avoir avec lui un grand nombre de blessés. Il laissa reposer ses troupes le 2 décembre, et le 3, à la pointe du jour, il fit passer le Sig à toute l'armée sur deux ponts jetés par le génie.

M. le maréchal Clausel avait à parcourir, entre le Sig et l'Habra, une plaine de sept lieues d'étendue, et cette longue marche devait nécessairement se faire au milieu d'une nombreuse armée de cavaliers actifs et dangereux par l'ensemble admirable avec lequel ils renouvellent leurs attaques, tâtant sur tous les points à la fois leur ennemi, pour profiter en masse et avec la rapidité de l'éclair du plus léger avantage qu'ils parviennent à obtenir sur lui. Il fit ses dispositions en conséquence.

A peine les troupes du colonel Combes avaient-elles quitté la rive droite du Sig, qu'elles furent assaillies par un parti d'environ 3000 chevaux, qui s'acharna sur les bataillons du 47^e et du 66^e pendant toute la journée, sans parvenir à causer le moindre ébranlement dans la colonne, couverte par des tirailleurs et protégée par le feu bien dirigé de l'artillerie, 1000 à 1200 arabes, quittant la position qu'ils occupaient sur les mamelons inférieurs de la montagne, s'étendirent sur la droite de M. le maréchal Clausel, l'attaquant avec assez peu de vigueur, mais paraissant réserver leurs efforts pour le moment où il se trouverait aux prises avec l'émir, dont les troupes, échelonnées près de la route de Mascara, se disposaient à lui fermer le passage; enfin 5 à 600 cavaliers disséminés en face de lui et sur sa gauche, occupaient nos tirailleurs sans retarder un seul instant la marche de la colonne.

M. le maréchal arriva dans cet ordre de bataille jusqu'à la hauteur de Sidi-Guarouf, où se trouvait le camp d'Abdel-Kader. Celui-ci, toujours persuadé que M. le maréchal allait prendre la route directe de Mascara, mit en mouvement sa nombreuse cavalerie et son infanterie régulière, au milieu de laquelle il marchait en personne, entouré de ses principaux chefs et de ses étendards. Profitant de ce moment où l'ennemi lui présentait ainsi des masses, M. le maréchal Clausel fit avancer entre les tirailleurs et le flanc droit de la brigade Perregaux plusieurs pièces de canon, dont le feu fut si bien dirigé que le premier coup, pointé sur le groupe qui entourait Abdel-Kader, blessa son secrétaire qui marchait près de lui, et tua le porte-drapeau du bataillon régulier. Environ cinquante boulets et obus, lancés contre les arabes, les obligèrent à s'appuyer tout-à-fait à la montagne et à regagner en désordre les positions qu'ils se proposaient de défendre contre nous. Mais

lors qu'ils virent M. le maréchal Clausel continuer sa route en plaine, et qu'il devint évident pour eux qu'il ne prenait pas la route directe de Mascara, nous eûmes en un clin-d'œil sur les bras des milliers de cavaliers, l'infanterie régulière et les fantassins irréguliers combattant au milieu des chevaux de la cavalerie. Nos tirailleurs et l'artillerie résistèrent avec ensemble et sang froid à cette subite attaque. Au lieu de ralentir la marche de ses colonnes, M. le maréchal continua de marcher droit devant lui, se dirigeant par une ligne plus courte que celle des arabes, qui suivaient les sinuosités de l'Atlas. Au bout d'une heure environ, il atteignit ainsi le but qu'il se proposait, laissant en arrière de son flanc droit l'infanterie d'Abdel-Kader et plusieurs milliers de chevaux dont il résolut de se débarrasser par un coup vigoureux. Il ordonna aux brigades Perregaux et d'Arlandes de changer de direction par le flanc droit; et tandis qu'elles marchaient perpendiculairement sur l'Atlas, il porta rapidement en avant huit pièces de canon, qui, par leur feu nourri, balayèrent en moins d'une demi-heure tout l'espace compris entre nos troupes et la montagne, sur laquelle l'ennemi se réfugia dans le plus grand désordre. Reprenant ensuite sa direction sur l'Habrah, il marcha plus librement, harcelé cependant par 4 à 5,000 cavaliers, mais que la crainte de son artillerie retenait à une longue portée de fusil des tirailleurs.

Ici l'armée était arrivée en avant du bois de l'Habrah ou Abdel-Kader avait préparé une ambuscade aux français.

Impatient de découvrir le terrain devant lui, et de franchir pour cela le rideau dont il vient d'être parlé, M. le maréchal Clausel marchait avec M. le duc d'Orléans en avant de la colonne, précédés seulement de quelques tirailleurs qu'ils avaient presque rejoints, et suivis d'un peloton de chasseurs d'escorte de quarante et cinquante chevaux au plus. Tout à coup ils découvraient le revers du rideau, et se trouvaient à 200 pas d'une masse énorme de cavaliers dans laquelle vont donner les dix ou douze voltigeurs qui les précèdent. Un de ces mouvements d'élan, qui nous ont valu tant de succès déjà, se manifesta aussitôt parmi les officiers d'état-major et d'ordonnance qui suivent S. A. R. et M. le maréchal : mettre le sabre à la main sans calculer le grand nombre des Arabes, enlever avec le brave capitaine Bernard les chasseurs d'escorte par le cri de : *En avant! en avant!* chargé à fond l'ennemi, le faire reculer en désordre à plus de 500 mètres, lui tenir tête ensuite en soutenant les chasseurs, auxquels le capitaine ordonne de quitter le sabre pour la carabine et d'ouvrir un feu de tirailleurs, tout cela se fait aussi rapidement que l'éclair. Heureusement les Arabes, malgré leur immense supériorité en nombre, restent pour la plupart immobiles et comme frappés de l'intrépidité avec laquelle ils viennent d'être chargés : une partie songe à tirer sur la petite troupe qui lui est opposée : une compagnie d'infanterie et deux obusiers, que M. le maréchal Clausel fait promptement avancer, viennent dégager la cavalerie, et quelques obus qui éclatent au milieu des Arabes les repoussent et les dispersent entièrement.

M. le maréchal Clausel ordonne au général Oudinot de marcher en bon ordre, en avançant sa droite, qui s'appuie à la montagne. Un coup de canon part en ce moment d'un mamelon de l'Atlas, comme un signal ou comme l'essai du tir ou de la portée d'une pièce, car la direction du coup semble parallèle à notre tête de colonne. M. le maréchal fait avancer la brigade Perregaux à sa gauche, pendant que le général Oudinot continue son mouvement sur la droite; mais bientôt l'avant-garde, composée des zouaves et des voltigeurs du 2^e léger, est arrêtée par le ravin, de l'autre côté duquel est postée et embusquée l'infanterie régulière d'Abdel-Kader : l'artillerie de l'émir commence un feu très lent, mais assez bien dirigé, tandis que toute la lisière du bois de l'Habrah, qui croise le cimetière de Sidi-Embarck, se couvre d'un feu tellement vif, qu'il eût été difficile de le supporter long temps.

Les zouaves et les voltigeurs des 2^e et 13^e régiments d'infanterie légère franchissent le ravin, abordent si vivement l'infanterie arabe, qu'elle se débande et s'enfuit en désordre. Le brave général Oudinot conduit lui-même ses troupes : il reçoit une balle à la cuisse et veut cependant continuer à combattre. Ce n'est qu'avec peine que le capitaine de Sercey, son aide-de-camp, le décide à faire visiter sa blessure.

Pendant que la première brigade force ainsi le passage à droite, le général Perregaux fait attaquer le bois de l'Habrah par les voltigeurs du 17^e léger. Plusieurs des officiers de M. le maréchal Clausel s'élançant à la tête des troupes; et M. le duc d'Orléans n'écouterait que son ardeur et son courage, se jette lui-même au milieu de notre infanterie, l'excitant à bien faire, et donnant l'exemple à nos jeunes soldats, qui se rendent en un instant maîtres de la position sur laquelle s'appuyait la ligne des Arabes : l'artillerie, dont M. le maréchal lui-même dirigeait

le feu, achève d'ébranler l'ennemi, qui dès lors, poussé de toutes parts, abandonne le champ de bataille, sur lequel, malgré tous ses efforts, il est contraint de laisser ses morts et même une partie de ses blessés.

M. le duc d'Orléans a été frappé par une balle à la cuisse gauche, au-dessus du genou. L'atteinte n'a produit heureusement qu'une forte contusion, qui sera pour tous une preuve évidente de la part glorieuse que S. A. R. a prise à ce combat.

L'engagement contre la cavalerie en avant du ravin, est un fait d'armes remarquable par l'impétuosité avec laquelle une douzaine d'officiers et quelques cavaliers se sont précipités, tête baissée, sur des ennemis cinquante fois plus nombreux. Le capitaine Bernard, du 2^e de chasseurs, qui commandait l'escorte, les officiers de S. A. R., les aides-de-camp et les officiers d'ordonnance de M. le maréchal Clausel, le lieutenant colonel Joseph Maison et le capitaine Dachâtel ont tous mérité les éloges que le prince eut la bonté de leur accorder sur le champ de bataille.

Après ce combat, l'armée arriva sur la rive gauche de l'Habrah. Le génie jeta un pont sur cette rivière.

Le 5 décembre, à la pointe du jour, toute l'armée se forma sur la rive droite de l'Habrah, sous le feu de quelques centaines de cavaliers arabes, que deux pièces de campagne contenaient à distance des bagages et de l'arrière-garde.

M. le maréchal Clausel, avec l'agrément de M. le duc d'Orléans, donna le commandement de la brigade Oudinot au général Marbot, aide-de-camp de S. A. R.

Toutes les colonnes une fois formées, M. le maréchal Clausel se dirigea du côté de Mostaganem, laissant s'accrediter le bruit qui s'était répandu qu'il voulait gagner cette place pour s'y ravitailler. Les Arabes ne savaient qu'en penser, et ceux de leurs cavaliers qui s'approchaient le plus de nos tirailleurs leur reprochaient avec ironie de ne pas oser prendre la route de Mascara. L'ennemi cependant n'était pas persuadé que nous voulussions le tenir quitte à si bon marché, et abandonner nos projets. Le corps qui menaçait notre arrière-garde s'était grossi considérablement à mesure que nous nous avançons dans la plaine, et l'on voyait une nombreuse cavalerie, ainsi que l'infanterie régulière de l'émir, longer le pied de la montagne, dont nous paraissions nous éloigner, et se porter sur la route qui conduit de l'Habrah à Mascara par le marabout de Sidi Ibrahim. Deux fois ces troupes indécises se rapprochèrent de nous sur la droite, et deux fois nous leur fîmes éprouver une grande perte par le canon, qui, se portant rapidement sur la ligne de nos tirailleurs, prenait en quelque sorte les Arabes en flagrant délit, et les empêchait de se rallier pour nous attaquer avec quelque chance de succès.

Ici le rapport parle d'une manœuvre du maréchal, qui avait à surmonter l'obstacle que présentait une gorge profonde où étaient retranchés les Arabes d'Abdel-Kader.

M. le maréchal Clausel ordonna l'attaque et l'artillerie fit aussitôt pleuvoir sur les deux revers, et dans la gorge même, une grêle de boulets et d'obus qui portèrent le désordre dans les rangs ennemis. Les tirailleurs, au pas de course, s'élançèrent sur les arabes; les zouaves, en les poursuivant avec leur ardeur habituelle, apostrophaient les arabes, suivant la coutume des gens de cette nation, et leur demandaient s'ils croyaient encore que nous eussions renoncé à prendre Mascara. En moins d'une demi-heure nous étions maîtres de la route et des positions qui la dominent. Dans la plaine comme dans la montagne, l'ennemi évidemment découragé, et reconnaissant notre supériorité, cessa de combattre, nous laissant librement franchir avec tous nos bagages, la pente escarpée du haut de laquelle on descend dans une petite vallée où sont bâtis les marabouts de Sidi Ibrahim. M. le maréchal Clausel y plaça son quartier-général.

L'armée avait encore à franchir environ six lieues de montagnes, dont les chaînes s'élevaient successivement, et qui offrent partout des pentes tourmentées et coupées de ravins profonds. Le lendemain 16 M. le maréchal Clausel ordonna au colonel Combes, qui protégeait le convoi, de prendre la route qui serpente dans la montagne, en suivant les gorges et les revers les moins rapides.

Pendant toute cette journée, pénible pour les troupes, il fut évident pour M. le maréchal Clausel que les Arabes, désespérant de combattre désormais avec avantage, avaient en grand nombre abandonné les drapeaux d'Abdel-Kader. Ils essayèrent cependant de nous disputer le passage et de défendre contre la colonne du général Marbot, qui les débordait toujours, une fort belle position. M. le maréchal Clausel les fit attaquer par les zouaves du commandant Lamoricière et les voltigeurs du 2^e régiment d'infanterie légère. Ces braves troupes attaquèrent l'ennemi au pas de course, ne lui lais-

sant pas le temps d'emporter ses morts et ses blessés.

S. A. R., placée parfaitement pour apprécier ce brillant coup de main, fut enchantée de l'habileté avec laquelle le capitaine Cuny, le lieutenant Bisson, tous deux de la 4^e compagnie de zouaves, et le capitaine Digoonet, commandant la 2^e compagnie de voltigeurs du 2^e léger, dirigèrent l'élan de leurs soldats. Le fusilier zouave Saadi s'élança le premier jusqu'au milieu des Arabes, sur le point culminant du Beni-Chougaran.

Ce fut le dernier combat que nous eûmes à livrer aux Arabes, qui de toutes parts abandonnèrent l'émir. On assure même qu'un des chefs de son armée, lui arrachant le parasol (symbole de la souveraineté), lui dit avec insolence : *« Quand tu seras redevenu sultan, nous te le remettrons ! »*

A cinq heures du soir, S. A. R. fit son entrée dans Mascara.

On s'est généralement étonné que le commandant Youssouf, dont nous avons raconté l'histoire dans notre numéro du 19 décembre, n'ait pas fait parler de lui dans le cours de la brillante campagne dont les bulletins sont aujourd'hui entre les mains de tout le monde. La raison du silence gardé sur le commandant Youssouf est pourtant bien simple. Youssouf avait été appelé à faire partie de l'état-major de l'armée de Mascara; mais quand l'ordre lui arriva, le jeune Turc était à Bone, à l'autre extrémité de la régence, à plus de cent lieues de là. Il partit en toute hâte; mais quelque diligence qu'il put faire, il parvint trop tard à Oran; l'armée était en campagne depuis plusieurs jours, et tout espoir de la rejoindre semblait perdu. Néanmoins Youssouf se mit en route, seul, à cheval; courant les chemins, revêtu de son magnifique uniforme, exposé à tomber à chaque pas entre les mains des Arabes qui auraient cruellement vengé sur cet ami des Français les échecs qu'ils venaient d'éprouver. Mais l'incroyable bonheur qui partout accompagne le jeune Youssouf ne lui fit pas défaut cette fois. Il parait que, dans cette pointe rapide et téméraire qu'il vient de faire sur Mascara, il a échappé à tous les dangers, et qu'il a rejoint l'armée; mais hélas! l'armée déjà faisait sa retraite vers Mostaganem. (*Journ. des Débats.*)

On assure que M. le maréchal Clausel est élevé à la dignité de pair de France. On assure aussi que le général Oudinot est nommé au grade de lieutenant-général.

Les ordonnances de nomination ne tarderont pas à paraître dans le *Moniteur*.

Les dernières nouvelles des Etats-Unis affirment que l'ordre n'a pas été donné dans les ports de l'Union d'armer un seul bâtiment, et qu'il n'y existe aucun indice de préparatifs de guerre. Ce renseignement venu de diverses sources à nos premières maisons de banque et de commerce, a donné lieu à beaucoup d'affaires depuis quelques jours. (*Moniteur du Commerce.*)

C'est le 5 décembre que doit avoir lieu la réunion des conseils généraux du commerce, de l'industrie et de l'agriculture. Les questions principales dont le conseil-général du commerce devra s'occuper sont : 1^o l'élection des juges consulaires; 2^o les projets de loi sur les faillites et les patentes; 3^o l'importante question de la conversion des rentes; 4^o la question des sucres; 5^o celle relative au monopole des tabacs; 6^o l'introduction des primes et loteries dans les affaires commerciales; 7^o la réforme douanière. (*Moniteur.*)

La mort de M. le vicomte Lafné laisse un fauteuil vacant à l'Académie française. On assure que M. Victor Hugo se présente comme candidat.

BELGIQUE.

BRUXELLES, LE 27 DÉCEMBRE.

Le ministre des finances informe les porteurs des obligations de l'emprunt belge de fl. 40 millions, amorties par le tirage au sort du 27 mai dernier, qu'ils pourront, sur la remise du titre et de tous les coupons dont l'échéance est postérieure au 1^{er} novembre 1835, en toucher le montant chez les agents du caissier général de l'état.

Le célèbre sculpteur allemand Rauch, à son passage par Bruxelles, a visité les ateliers de M. Geefs et a témoigné la plus vive admiration pour les ouvrages exposés par notre statuaire.

Le général Van Halen vient de s'enrôler comme volontaire dans le second escadron de la garde nationale de Madrid.

Le Sénat a voté hier plusieurs projets de loi, dont le plus important, celui des bestiaux, a donné lieu à une assez longue discussion. Diverses explications ont été demandées. M. le ministre des finances sur la manière dont la loi serait exécutée, car il s'était manifesté, dans le sein de l'honorable assemblée, quelques inquiétudes sur la rigueur des mesures de répression qui accompagnent cette loi. M. le ministre des finances a déclaré à plusieurs reprises que l'administration donnerait les instructions les plus sévères, pour que les employés apportent dans l'exécution de la loi la plus grande modération.

Parmi les autres projets adoptés par le Sénat, se trouve celui relatif à la confection des budgets provinciaux, et l'on verra par le rapport de la commission à l'examen de laquelle avait été renvoyé ce projet, que le Sénat n'entend nullement se départir de la résolution qu'il a prise dans la limite de ses pouvoirs constitutionnels, de ne discuter le projet de loi d'organisation provinciale que lorsqu'il sera saisi du projet de loi d'organisation communale.

LIEGE, LE 28 DÉCEMBRE.

Nous avons déjà annoncé l'apparition d'un nouveau journal à Bruxelles, sous le titre de l'*Observateur*. La profession de foi qu'il a publiée et les numéros qui l'ont suivie, permettent de pressentir la marche générale de cette feuille et d'apprécier ses tendances. Nous croyons pouvoir émettre dès à présent quelques observations qui nous sont dictées par l'estime que nous portons aux rédacteurs et au vif intérêt que nous inspire l'entreprise.

Bruxelles est devenu le centre du mouvement politique; c'est donc là surtout que l'opinion avait besoin d'organes consciencieux et éclairés, et c'est là précisément que le journalisme a trop souvent revêtu un caractère de spéculation mercantile vraiment de nature à le démonétiser. Nous ne voulons pas être injustes: aussi, nous nous empressons de déclarer qu'il n'entre point dans nos intentions de nous associer aux déclamations qui s'élèvent chaque jour contre un certain nombre d'étrangers que l'on poursuit sans relâche et sans mesure. Parmi les hommes de lettres que Paris nous envoie, nous en connaissons personnellement de très-honorables, nous nous plaisons à le reconnaître. Mais aucun soupçon fondé ne se produisit-il contre leur loyauté, il est clair pourtant que, venus parmi nous avec des préoccupations personnelles, sans avoir rien qui les attache au sol, ils ne voulaient et ne pouvaient considérer l'établissement d'un journal belge que sous un point de vue purement industriel. Il est à Bruxelles une ou deux feuilles encore rédigées par des belges; mais elles représentent des opinions extrêmes, et leur politique n'a, selon nous, aucun caractère d'actualité.

C'est donc avec un vif sentiment de satisfaction que nous avons appris de l'*Observateur* lui-même, journal de modération et de progrès, que « la défense des intérêts du pays ne sera confiée dans ses colonnes qu'à des écrivains belges. » Il y a là, selon nous, un véritable élément de succès, si, d'ailleurs, cette feuille, comme nous n'en doutons point, persiste à marcher dans les voies qu'il s'est tracées.

Les premiers numéros de l'*Observateur* annoncent des écrivains de conscience et de talent. Leur profession de foi a un air de franchise, de modération et de bonne foi qui est d'un bon augure. Nous y avons toutefois remarqué une double omission qui nous paraît devoir être signalée.

L'*Observateur* se prononce formellement contre les doctrines républicaines, et nous l'en félicitons; mais cette déclaration vague de ses principes politiques n'aurait-elle pas dû se compléter par une explication nette sur la marche que le journal compte adopter à l'égard des opinions qui se combattent dans les limites de la constitution? n'aurait-elle pas dû surtout être suivie d'un exposé de ses doctrines en matière de commerce et d'industrie? (1) C'est là que gît, en effet la grande question pour la Belgique. La république est morte ou à peu près aujourd'hui; c'est un mot sans valeur, une thèse usée qui, à l'heure qu'il est, ne rallie pas dix convictions raisonnables dans le pays. Mais il n'en est pas de même des théories rétrogrades de certains économistes; elles se font jour partout, elles se produisent la tête haute, et déjà elles ont obtenu de déplorables succès. Qui ne sent que c'est sur ce terrain que vont se décider les destinées intérieures du pays? La lutte n'est plus entre les idées d'ordre et de désordre, entre la monarchie et la république; elle est entre le monopole et la liberté, entre les mesures prohibitives et la concurrence. De la solution définitive de ce débat, dépend en grande partie notre avenir comme nation.

Nous avons été surpris du silence que l'*Observateur* a gardé sur un point tellement essentiel qu'on peut le considérer comme capital dans les circonstances actuelles. Nous ne pensons pas certes qu'il se soit abstenu par timidité ou par tactique; cette supposition contredirait l'opinion que nous nous sommes formée de sa loyauté et de son indépendance; nous admettons plutôt qu'il a voulu ne déployer sa bannière qu'en marchant au combat. Il nous est permis de regretter cette espèce d'ajournement, d'autant plus que nous avons lieu d'espérer que l'*Observateur* défendra les principes que nous n'avons cessé de soutenir. Nous aurions désiré de connaître, dès à présent; jusqu'à quel point nos prévisions étaient fondées.

Quoiqu'il en soit, nous le répétons, on doit se féliciter de ce qu'une nouvelle tribune vient d'être consacrée à la défense des intérêts nationaux par des hommes de cœur et d'esprit, dont les antécédents offrent les garanties les plus rassurantes. Nous

(1) L'abondance des matières nous a empêché jusqu'ici d'insérer cet article écrit depuis plusieurs jours. Dans l'entretemps, le journal bruxellois s'est prononcé de manière à laisser entrevoir qu'il appartient à l'école des économistes progressifs; toutefois, comme il n'a point fait une profession de foi explicite à cet égard, nous croyons devoir maintenir les observations de notre collaborateur.

n'ajouterons qu'un mot; touchant la forme littéraire de la publication nouvelle, c'est qu'on a pu remarquer, notamment à la lecture des articles signés A. B. et P. N., que si nos confrères restent belges par les idées ils sont français par le style, et français comme peu d'écrivains parisiens le sont, aujourd'hui que l'élégance et la correction semblent passer de mode.

On lit dans la partie officielle de la *Gazette d'Etat de Prusse* du 23 décembre: « S. M. le roi a reçu hier en audience l'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le roi des Belges à cette cour, M. le comte de Baillet, qui lui a remis ses lettres de créance. »

Nous publierons demain le tarif des prix de vente de la Compagnie Liégeoise pour l'éclairage par le gaz, dans notre ville.

Nous croyons pouvoir annoncer au public que cet éclairage commencera dans le courant du mois de janvier prochain.

La loi sur les céréales si importante non seulement pour la Hollande, mais aussi pour la plupart des pays de l'Allemagne, a été enfin adoptée par la 2^e chambre des Etats-Généraux dans sa séance du soir le 24, après des discussions les plus longues peut-être qui aient encore eulieu dans cette assemblée législative. Le projet n'a passé qu'à une faible majorité, 29 membres ayant voté pour et 25 contre son adoption. La loi est maintenant renvoyée à la 1^{re} chambre et l'on est fort impatient, disent les journaux hollandais, d'apprendre quelle sera dans cette affaire la décision de cette branche de la législation.

Par acte passé le 23 décembre de cette année, il a été constitué une société anonyme sous le nom de *Société de Haut Fourneau* et fonderie des Venes au capital de six cent cinquante mille francs. Deux cents de ces actions sont mises à la disposition des actionnaires en nom de la Banque.

Le roi vient de décider que les miliciens de la classe ordinaire de 1826 et ceux de la même année faisant partie de la levée de 30,000 hommes, seront définitivement congédiés du service, le 31 janvier prochain.

Par arrêtés du 25 décembre: « Le sieur Debeve (Henri-Nicolas-Guillaume), docteur en droit, et aspirant au notariat, est nommé notaire à Liège, en remplacement de son père, démissionnaire.

Le Concert donné samedi dernier à la *Société d'Emulation*, par le jeune Albert Seigne, avait réuni une assemblée nombreuse. Le bénéficiaire a pleinement justifié l'intérêt dont il était l'objet. Il a joué d'une manière charmante d'abord un *Concertino* de Kreutzer, puis ensuite des fantaisies sur des motifs de la *Muette*. Les plus vifs applaudissements ont témoigné la satisfaction de l'assemblée. Nous aurons l'occasion de payer une autre fois à cet artiste l'ample tribut d'éloges qu'il mérite. M. Perin a exécuté aussi un solo de flûte, hérissé de difficultés, au milieu desquelles cependant il a su conserver à son instrument la pureté de son qui en fait le charme. On a applaudi à un mérite du même genre chez M. Pinet, dans un solo de clarinette. Enfin on a entendu la belle voix de M. Prost, qui promet de faire le charme de nos soirées musicales. Des artistes de notre théâtre, MM. Forgas, Becquet, et Mme. Morin Lebrun étaient aussi venus prêter le concours de leur talent au jeune bénéficiaire.

ANNONCES.

AVIS POUR SURENCHÉRIR.

Jusqu'inclus le 1^{er} JANVIER 1836, on peut surenchérir d'un 10^e sur la somme de 3450 frs., formant le prix de l'adjudication d'une MAISON sise à Liège, rue Matrognard, sur le Chaffour, quartier du Sud, n^o 503.

S'adresser à M^e PARMENTIER, notaire à Liège. 888

VENTE

DE

DEUX MAISONS, SISES SUR AVROY.

MARDI, 5 janvier 1836, à 10 heures du matin, au bureau de M. le juge de paix CHOKIER, rue Mont Saint Martin, n^o 611, les enfants de Dieudonné Malherbe, pour faciliter leur partage, feront exposer en vente aux enchères par le ministère du notaire DELEXHY, une partie des immeubles provenant de la succession de leur père, savoir:

Premier lot.

Une belle et grande Maison à porte cochère, portant le n^o 568, avec grande cour, remise, écurie, fournil, buanderie, grands magasins et jardin y annexés.

Deuxième lot.

Une Maison portant les n^{os} 566 et 567, joignant à la précédente.

Ces deux Maisons sont sises à Liège, au commencement du quai d'Avroy, en face du ci-devant passage d'eau de Saint Remi.

L'adjudicataire du premier lot pourra de suite entrer en jouissance de cette maison, qui par ses grands bâtiments et l'étendue du terrain adjacent, peut fort bien convenir pour y établir un commerce en gros.

Les adjudicataires jouiront de beaucoup de facilités pour le paiement du prix.

S'adresser pour voir les conditions de la vente à Monsieur le juge de paix susdit, ou au notaire DELEXHY, rue Saint Séverin, dépositaire des titres de propriété. 791

VENTE

D'UNE

BELLE COLLECTION DE GRAVURES, LYTHOGRAPHIES, ESTAMPES, CARTES ET ATLAS GÉOGRAPHIQUES ET LIVRES DE LUXE,

En français et en anglais, parmi ces derniers on remarque, le *Voyage de Vincent Denon en Egypte*, 13 livraisons in-fol. de gravures sur papier de Chine et 2 vol in 8^o de texte.

L'*Itinéraire de la Baie d'Hudson* par MILBERT, 13 livr. de planches in-fol. et 290 livr. in-4^o de texte.

On distingue parmi les estampes originales les noms des Vernet, Scheffer, David, Gérard, Deveria, etc.

Cette vente aura lieu chez A. DUVIVIER, rue Velbruck n^o 252, le mardi 29 courant et jours suivants, à deux heures de relevée.

EXTRAIT.

Par EXPLOIT de l'huissier BLAVIER, du vingt-quatre décembre courant, dûment enregistré, et à la requête des bourgmestre et échevins de la ville de Liège, assignation a été donnée au sieur Hubert Joseph Maréchal, négociant, domicilié à Liège, pour attendu que les parties n'ont pu s'entendre sur le montant de l'indemnité à accorder pour l'expropriation d'une partie de la maison appartenant audit Maréchal, située au tournant de Saint Hubert à Liège, qui doit être cédée à la voie publique pour l'élargissement de la rue audit tournant, à comparaître le quatorze janvier prochain, à l'audience publique du tribunal civil de première instance séant à Liège, aux fins de voir procéder aux réglemens des indemnités, et ordonner que les requérans seront envoyés en possession de la propriété prémentionnée.

Pour extrait conforme : DEREUX, avoué. 889

VENTE PUBLIQUE D'IMMEUBLES.

SITUÉS DANS LA

COMMUNE D'AUBIN-NEUFCHATEAU ET ENVIRONS.

Le SAMEDI 23 JANVIER 1835, à dix heures du matin, chez Pierre Gilis, négociant à Warsage, par le ministère du notaire FLECHET de Warsage, on VENDRA publiquement les IMMEUBLES dont le détail suit, savoir:

1^{er} Lot. — Des bâtiments d'exploitation avec grange, écurie, étables et autres dépendances, un jardin et la prairie à la maison, le tout tenant ensemble, situé près de Neufchâteau, contenant deux bonniers 39 perches 74 aunes.

2^e Lot. — Une prairie dite Waide au Bois, contenant un bonnier et 25 aunes.

3^e Lot. — Une autre prairie dite Waide Grand'Mère, contenant 56 perches 66 aunes.

4^e Lot. — Une pièce de terre dite l'Enclos, contenant un bonnier 7 perches 67 aunes.

5^e Lot. — Une pièce de terre dite les Dielles, contenant 87 perches 48 aunes.

6^e Lot. — Une terre dite Thier des Cuveliers, contenant deux bonniers 4 perches 87 aunes.

7^e Lot. — Une terre dite les Agaux, de la grandeur de 65 perches 38 aunes.

8^e Lot. — Une terre située en lieu dit en Rège, contenant 60 perches 2 aunes.

9^e Lot. — Une pièce de terre située en lieu dit Fond d'Elmer, de 48 perches 52 aunes.

10^e Lot. — Une terre située au lieu dit à la Croix Madame, de 26 perches 15 aunes.

11^e Lot. — Une terre située au lieu dit en la Fosse d'Aubin, mesurant 87 perches 48 aunes.

12^e Lot. — Une terre située au lieu dit Fond d'Elmer, de 29 perches 85 aunes.

13^e Lot. — Une terre située au même endroit, contenant 21 perches 44 aunes.

Tous ces biens composent la ferme dite Petit Bois, exploitée par le sieur Pierre Joseph L'homme.

14^e Lot. — Une maison avec écuries, jardin, prairie et autres dépendances, le tout tenant ensemble, situé au Hameau de Neufchâteau, contenant environ 40 perches.

15^e Lot. — Une belle prairie appelée Bayard, contenant un bonnier 55 perches 61 aunes.

16^e Lot. — Une maison avec écuries et autres dépendances, jardin et prairie, le tout tenant ensemble, situés au Hameau du Bouchtaix, d'un bonnier 17 perches 4 aunes.

17^e Lot. — Une prairie dite Waide du Banc ayant formé deux pièces, mesurant 65 perches 38 aunes.

18^e Lot. — Une pièce de terre, située au lieu dit sur les Vingt Bonniers, mesurant 39 perches 23 aunes.

19^e Lot. — Une pièce située au lieu dit Elhez, mesurant 87 perches 18 aunes.

20^e Lot. — Une prairie située au hameau de Bouchtaix, contenant 26 perches 15 aunes.

21^e Lot. — Un beau verger nommé *Forihs*, mesurant un bonnier 74 perches 36 aunes.

Ces huit derniers lots sont tenus en location par Jean Gme. Rossius et autres.

22^e Lot. — Une maison d'habitation avec étables, cours, jardin, prairie et dépendances, le tout tenant ensemble, situé au hameau de Fèchereux, contenant 2 bonniers 19 perches 69 aunes.

23^e Lot. — Une prairie appelée les Hez de 65 perches 38 aunes.

Ces deux lots sont tenus en location par Jean Jos. Scurie.

24^e Lot. — Une terre située à la Croix Madame, grande de 26 perches 15 aunes.

Ce lot est affirmé au sieur G. Huynen.

Tous ces immeubles sont situés sous la commune d'Aubin-Neufchâteau, canton d'Abel, excepté les dixième, onzième et 13^e lots qui sont sous celle de Bombye et les 9^e et 12^e lots sous celle de Mortroux.

On peut acquérir lesdits immeubles avec toute sécurité, s'adresser audit notaire FLECHET à Warsage, ou à Egois. FLECHET à Liège, rue porte St-Léonard n^o 646, pour obtenir des plus amples renseignements et voir les clauses et conditions de la vente. 88

Prime de 60,000 francs pour l'encouragement à la lecture des ouvrages suivants :
(UN TIRAGE PAR MOIS DE 5,000 FRANCS, PAR LOTS DE 2,000, 1,500, 1,000 ET 500 FRANCS.)

Instituée avec le concours des principaux libraires de France, réunis par l'établissement de la Librairie Moderne :

L'ÉPOQUE, OU LES SOIRÉES EUROPÉENNES,

Revue de toutes les revues, donnant ce qu'il y a de plus curieux dans la littérature européenne. — Une série de 20 pages environ par mois équivalant à un volume de 500 pages. — L'Époque est la plus forte des revues, et elle coûte néanmoins moitié moins cher que chacune des autres. — Les 11 premières livraisons sont en vente. — Prix: un an, 30 francs pour Paris; 35 frs. pour la province, et 45 frs. pour l'étranger.
L'ÉPOQUE est divisée en actions, demi-actions et quarts d'actions. Les actions sont de mille frs. chaque, les demi-actions de 500 frs., et les quarts d'actions de 250 frs. A quatre mille abonnés, L'ÉPOQUE donne 80,000 frs. de bénéfices. Toute personne qui prendra une action, recevra un coupon d'action contenant la reconnaissance de ses droits et, un Abonnement gratis.

S'adresser, pour plus amples renseignements, à M^e Bourdel, notaire à Tournay (Eure); à M^e Andry, notaire, rue Montmartre, n° 78, à Paris; ou à la Librairie Moderne, rue de Richelieu, n° 30, ou au bureau de l'Interprète, rue Pierre-Sarrasin, n° 2, près l'École de Médecine.

Les collaborateurs de L'Époque et du Voyageur sont MM. de Lamartine, le comte de Corberon, baron de Mortemart, Mlle Aug. Gombault, J.-A. Juin d'Allas, H. Bertau, Albert Montémont, le comte de Villiers, lord Wigmore, Auguis et de Golbery, députés; Lassalle, Marc Michel, J.-N. Mareschal, Aug. Robert, baron de Roujoux, etc., etc.

LE VOYAGEUR, OU LECTURES CHOISIES

Sur ce qu'il y a de plus curieux et de plus nouveau dans tous les pays.

Une livraison par mois de cent colonnes environ, format in-4°. Prix: un an 10 frs. pour Paris; 12 frs. pour la province; 14 frs. pour l'étranger.
LE VOYAGEUR est divisé en 500 actions de 100 frs. chacune, en demi-actions de 50 frs., et un quart d'actions de 25 frs. Ceux qui prendront une action ou une demi-action auront un abonnement gratis et une part dans les bénéfices. Ceux qui prendront un quart d'action auront seulement un abonnement gratis pendant trois ans. Les actionnaires recevront immédiatement un coupon d'action qui contiendra la reconnaissance de leurs droits.

L'INTERPRÈTE,

OU

LE MAITRE DE LANGUES MODERNES,

A l'aide duquel on peut apprendre seul l'anglais, le français, l'espagnol et l'italien.

Un vol. de 24 feuilles grand raisin in-4°, équivalant à plus de 800 pages d'un grand in-8. — 12 frs. par la poste. (La 2^e année est commencée; il en a paru dix numéros en tout, trente numéros de prêts.)

L'ENSEIGNEMENT

CATHOLIQUE.

Un beau volume in-18. — Prix 3 frs. et 3 frs. 50. par la poste.

LE RÉPERTOIRE, CATHOLIQUE DES PREDICATEURS MODERNES, SERMONS INÉDITS DES PLUS CÉLÈBRES PRÉDICATEURS.

2 vol. — 14 frs. 50 c. et 17 frs. 50 c. par la poste. — On souscrit pour l'année à 5 livraisons par mois, ou 60 par an, à 14 francs 50 centimes par an.

L'ANNUAIRE

ECCÉSIASTIQUE POUR 1836, 1837 ET 1838.

Un beau volume in-18. — 2 frs. et 2 frs. 50 c. par la poste.

TOUT SOUSCRIPTEUR POUR UNE ANNÉE

A L'ÉPOQUE, AU VOYAGEUR, A L'INTERPRÈTE ET AU RÉPERTOIRE,

A DROIT A UN BULLETIN DE PRIME POUR CHACUN DE CES OUVRAGES.

Les années complètes étant du domaine de la librairie, chaque abonné qui prendra les premières années aura droit à un bulletin de prime par chaque 7 fr. 50 c. — Tout acheteur de L'Enseignement catholique et de l'Annuaire ecclésiastique a droit à un bulletin de prime si son achat s'élève à 7 fr. 50 c. — Toute personne qui prendra une action, ou une demi-action, ou un quart d'action à L'Époque, recevra 40 bulletins de prime, ou 20, ou 10 seulement, selon que l'on aura pris un quart, ou une demi-action, ou une action entière, et de plus des coupons d'action correspondants. — Toute personne qui prendra une action au Voyageur aura quatre bulletins de prime, deux pour une demi-action, et un seule-

ment pour un quart d'action; on recevra en outre les coupons d'action promis aux actionnaires. — Chacun de ces bulletins de prime peut gagner douze fois dans l'année, et par conséquent il a la chance de gagner les 48 lots qui composent les 60,000 fr., c'est-à-dire que bien qu'il ait gagné une première fois aux 1^{er}, 2^e, 3^e ou 4^e tirages, il conserve les mêmes droits pour les suivants. — Tirages mensuels: A dater du 15 décembre, les tirages ont lieu chaque mois. On annoncera dix jours à l'avance le local public, l'heure et le jour où se feront les tirages.

On souscrit à Paris, rue Pierre-Sarrasin, n° 2, près l'École de Médecine; à la Librairie Moderne, rue Richelieu, n. 30, et chez tous les correspondants de cet établissement; et en Belgique, à Bruxelles, à la Librairie Moderne, Montagne de la Cour n. 2. Cette souscription concourt également aux primes de 500, 300, 200 frs., instituées en Belgique par la Librairie Moderne.

BOURSES.

PARIS, LE 24 DÉCEMBRE.

FONDS PUBLICS.	JOURS p ^{écédent} .	COURS du jour.
Cinq pour cent, comptant . . .	108 40	108 35
» » fin courant . . .	108 60	108 40
Trois pour cent, comptant . . .	79 75	79 80
» » fin courant . . .	79 70	79 85
Naples. Cert. Falc., comp. . . .	97 40	97 50
» » fin courant . . .	97 65	00 00
Espagne. Empr. Guebh. : compt . .	00 00	00 00
» » fin cour. . . .	00 00	00 00
» Rente perp. 5 p. c. compt. . .	00 00	36 14
» » fin cour. . . .	00 00	00 00
» 3 p. c. compt. . . .	00 00	00 00
» » fin cour. . . .	00 00	00 00
» Cortès, compt. . . .	36 14	36 14
» » fin cour. . . .	00 00	00 00
Coupons cortès.	25 1/4	25 3/8
Dette différée.	47 3/4	48 0/0
Emprunt Ardoin.	48 3/4	49 0/0
Rome. Rs. 5 p. c. compt.	101 1/2	101 3/4
» » fin courant.	000 0/0	000 0/0
Belgique. Empr. 1831, compt. . .	101 1/2	000 0/0
» » fin cour.	000 0/0	000 0/0
Banque de Belgique.	114 0/0	113 3/4

VIENNE, LE 17 DÉCEMBRE.

Métalliques, 101 3/4. — Actions de la banque, 1375 0/0.

LONDRES, LE 24 DÉCEMBRE.

3 ^e 1/2, consolidés . . .	94 5/8	Escompte.	00 0/0
Bel. em. 1832 C. D. . .	100 1/4	Différées.	25 1/8
Holl Dette active. . .	55 1/4	Passives.	15 0/0
Id. 5 p. c.	00 0/0	Russie.	108 3/4
Portugais, 5 p. c. . .	83 1/2	Brsil. Emp. 1821. . .	84 0/0
Id. 3 p. c.	54 3/4	Mexicains, 5 p. c. . .	38 0/0
Espagne. Cortès. . .	49 1/4	Colomb.	00 0/0

AMSTERDAM, LE 24 DÉCEMBRE.

Dette active.	54 7/8	Rente française. . .	00 0/0
» différée.	0 0/0	Métalliques.	98 5/8
Billet de chance. . .	24 9/16	Russie, H. et C. . .	105 0/0
Syndic. d'amort. . .	94 3/4	Esp. rente perp. . .	00 0/0
» 3 1/2.	79 0/0	Naples falconnet. . .	0 0/0
Soc. de comm. . . .	123 7/8	Brsiliens.	00 0/0

ANVERS, LE 26 DÉCEMBRE.

Il ne s'est fait que peu d'affaires, les fonds espagnols qui avaient ouvert avec fermeté, sont restés ensuite plus faibles.

Ardoin	50 1/4 50, 50 1/8 et A.
Dette différée ancienne . . .	48 1/2 P.
Passive	15 1/4 A.
Différée	25 A.
Romains	101 P.
Empr. Belge	100 1/2 P.
Primes à 4 mois dont 4: . .	
Ardoin	53 1/2
Différée	20 P.
Passive	16 1/2 A.

BRUXELLES, LE 26 DÉCEMBRE.

Emp. R., fin cour . . .	100 1/2	Lost. r. av. cour. . .	00 0/0
» pr. à 1 mois . . .	000 0/0	» inscrip.	98 0/0 P
Dette active.	53 0/0 P	Métalliques.	101 3/4
Empr. de 1832. . . .	99 1/2 P	Naples.	91 3/4
Act. Société Gén. . . .	840 0/0 P	Rome.	100 3/4
So. de Com. de civ . .	140 0/0 P	Brsil. Rotsch. . . .	85 0/0
Ban. de Belgique . . .	114 5/8	Emp. Ard. 1835. . .	50 1/2 P
So. du c. de S.-O . . .	108 0/0 P	Emp. Guebh.	000 0/0 P
S. Hauts-Four.	114 1/4 P	P. à Ams.	00 0/0
Wisme-Hornu.	101 0/0 P	Fin cour.	00 0/0
Banq. fonc.	96 0/0 A	D. différée.	18 1/2 P
S. du Cha. Flenu. . . .	106 0/0 A	Id. 1835	25 0/0 P
Selessin.	105 0/0 P	Cortès à Paris. . . .	00 0/0
Société nationale. . .	113 1/2 et A	» à Londres.	00 0/0
Gal.-Rus. ad. Br. . . .	00 0/0 P	Coup. Cortès. . . .	00 0/0
Levant de Flenu. . . .	104 0/0 P	CHANGES.	
Charb. d'Ougrée. . . .	104 0/0 A	Amsterdam	00 0/0
Sars-Longchamps . . .	106 1/2 P	Londres et.	00 0/0
Dette active. Hol. . . .	54 0/0	» 2 mois.	00 0/0
Synd. d'amort.	00 0/0	Paris.	00

ARRIVAGES AU PORT D'ANVERS DU 23 DÉCEMBRE.
Le koff hanovrien Joanna, c. Selck, v. d'Emden, chargé d'avoine et beurre.

MARCHANDISES. — Ventes par contrat privé.
100 caisses sucre Havane blond, à fl. 23 1/2 entrepôt national.

H. LIGNAC, Imp. du Jour, rue du Pot-d'Or, n° 622, à Liég